

DE RETOUR DE LA CARAVANE DE LA
SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI



LA QUESTION SAHRAOUIE

ANALYSES
DE LA SITUATION
SOCIALE
ET GÉOPOLITIQUE
ET MISE EN
PERSPECTIVE
HISTORIQUE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ
AVEC LES TRAVAILLEUR·EUSE·S IMMIGRÉ·E·S

www.fasti.org

La Commission Nord/Sud de la FASTI solidaire des luttes anticoloniales

La Commission Nord-Sud s'intéresse, depuis fort longtemps, aux processus de colonisation mis en oeuvre au détriment des peuples de plusieurs pays à travers le monde, au nom d'intérêts économiques, financiers et commerciaux. Les militant-e-s du Mouvement des ASTI sont nombreux-ses à manifester leur solidarité avec les luttes des peuples colonisés, notamment avec les Sahraoui-e-s et les Palestinien-ne-s.

Francis Lecomte, co-président de l'AHSETI (Association Havraise de Solidarité et d'Echanges avec tous les Immigré-e-s) et président de la FASTI, participe depuis plusieurs années aux réunions et aux travaux de la Plateforme pour la solidarité avec le peuple sahraoui. Ces mobilisations entrent totalement en cohérence avec les missions de la FASTI, qui exprime ainsi sa solidarité avec tou-te-s celles et ceux qui, à travers le monde, sont opprimé-e-s et poussé-e-s à fuir leur pays d'origine.

C'est dans ce contexte que Marine Savoye, présidente de la FASTI, et Vanessa Fourez, coordinatrice de la Commission Nord/Sud de la FASTI, ont intégré la Caravane française de solidarité avec le peuple sahraoui du 24 au 29 février 2012.

Organisée par le CNASPS, Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui, cette mission a permis de réunir une délégation de 150 personnes environ (élu-e-s locaux, parlementaires, syndicalistes, représentant-e-s associatifs et étudiant-e-s) à l'occasion de la commémoration du 36^{ème} anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Les objectifs de cette mission étaient notamment de permettre aux différent-e-s participant-e-s de comprendre les tenants et les aboutissants de la problématique sahraouie, de réfléchir à des actions communes auprès des instances françaises et internationales et de sensibiliser l'opinion publique française à la question sahraouie, une fois de retour en France.

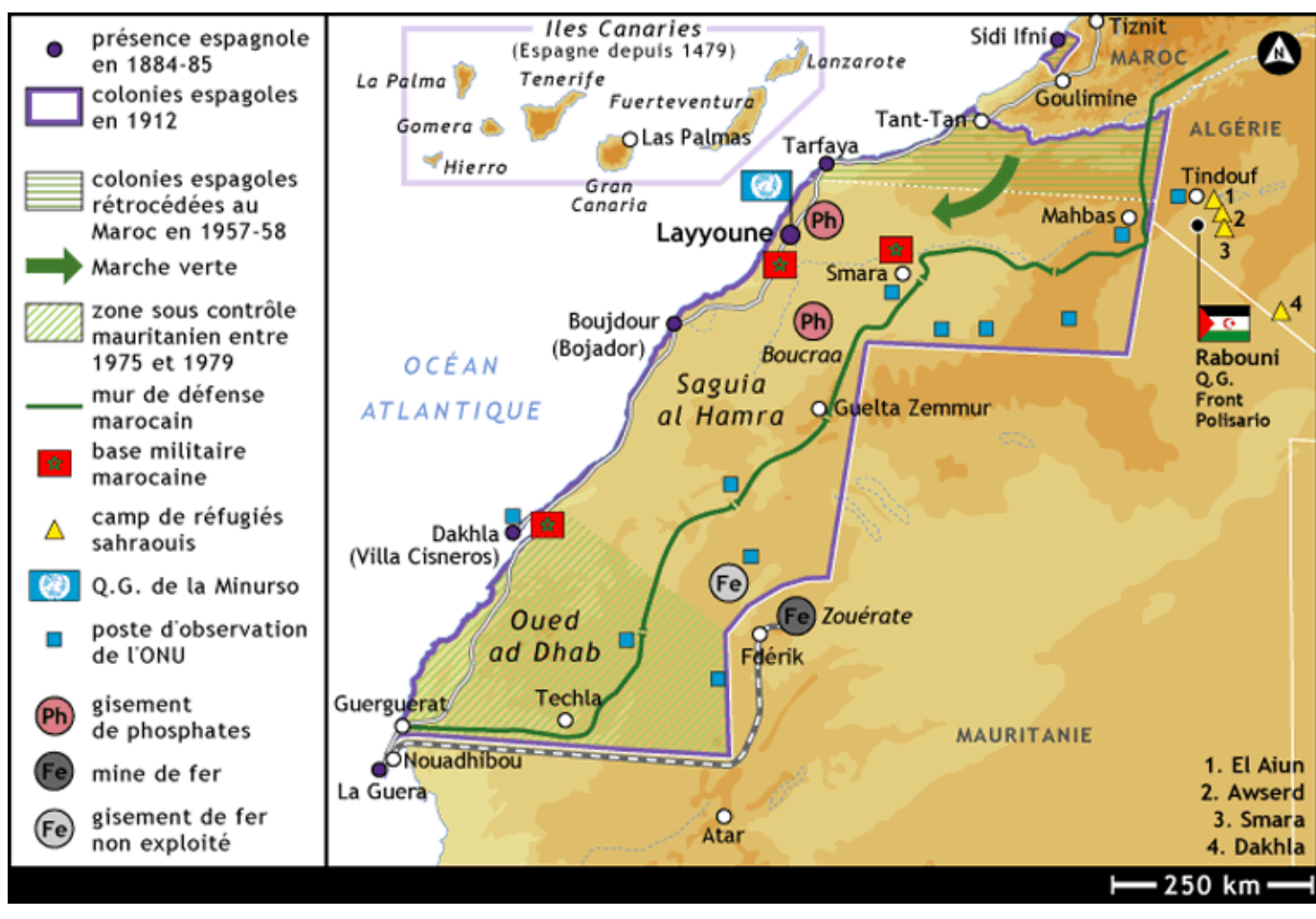
VANESSA FOUREZ ET MARINE SAVOYE
pour la Commission Nord-Sud de la FASTI

DE RETOUR DU CAMP DE SMARA

Vanessa Fourez coordinatrice Nord/Sud et Marine Savoye, présidente de la FASTI reviennent sur l'histoire du peuple sahraoui et la situation socio-économique dans les camps de réfugié-e-s.

UN PEU D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Dès la fin du 19^e siècle, l'Espagne place le Sahara occidental sous son protectorat. Les Accords de Madrid de 1975 prévoient le retrait de la puissance coloniale et le partage du Sahara occidental entre deux pays voisins : le Maroc et la Mauritanie. Dès lors, le Front Polisario - le mouvement politique armé sahraoui - mène une guerre contre les deux forces occupantes. Alors que la Mauritanie, exsangue, se retire de la coalition dès 1978, le Maroc envahit le Sahara occidental, malgré l'Avis de la Cour Internationale de Justice de La Haye du 16 octobre 1975 qui entérine l'absence de liens de souveraineté entre le territoire du Sahara Occidental et le Royaume du Maroc. Cette invasion entraîne le déplacement de nombreux Sahraoui-e-s en Algérie, seul pays frontalier à ne



pas leur être hostile. Dès lors et jusqu'à aujourd'hui, le Sahara occidental est partagé en plusieurs territoires :

- les territoires colonisés par le Maroc dans lesquels la population sahraouie subit discriminations et répression en permanence
- les territoires libérés et les campements de réfugié-e-s en Algérie dans lesquels un processus de construction étatique est mis en oeuvre par la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) proclamée le 27 février 1976. La RASD est reconnue par une centaine de pays et représente l'ensemble des Sahraoui-e-s dans les instances internationales comme l'ONU et l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine).

La guerre entre les Sahraoui-e-s et les Marocain-e-s continuera jusqu'en 1991, date de la signature d'un cessez-le-feu et de la création de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara Occidental). Ce référendum d'autodétermination du peuple sahraoui n'a toujours pas été organisé jusqu'à aujourd'hui. Il continue de constituer l'objet des luttes des Sahraouis, dans les territoires occupés et les campements de réfugié-e-s.

LES CAMPS SAHRAOUI PRÈS DE TINDOUF

Il existe aujourd'hui cinq « wilayas » (division administrative), correspondant aux cinq camps sahraouis : Smara, El Ayoun, Dakhla, Aousserd et le camp « 27 février ». Ces camps rassemblent au total 166 000 Sahraoui-e-s. Par cet exil, ces réfugié-e-s poursuivent leur lutte contre l'occupation marocaine et pour l'indépendance du Sahara occidental depuis 36 ans.



Une khaima (tente traditionnelle) - camp de Smara.

L'ensemble de la délégation française a séjourné chez les familles sahraouies du camp de réfugié-e-s de Smara près de Tindouf. Tout comme les autres wilayas, Smara est divisée en plusieurs « daïras » (quartiers), ce qui permet une gestion territorialisée de l'espace.



École Simon Bolivar - camp de Smara.

LA JEUNESSE SAHRAOUIE

Nous avons visité l'école Simon Bolivar, située à Smara afin de mieux comprendre le système éducatif dans les camps sahraouis. L'enseignement primaire et secondaire est gratuit, ce qui permet à tous les enfants d'être scolarisés. Afin de favoriser une certaine ouverture sur le monde, l'ensemble

des cours est dispensé en arabe et en espagnol.

Il est cependant impossible pour les jeunes adultes de poursuivre des études supérieures dans les camps. Certains d'entre eux partent en Algérie, en Espagne ou à Cuba pour obtenir un diplôme universitaire, mais une fois de retour, les perspectives d'emploi sont très faibles. La localisation des camps sahraouis et le climat météorologique ne permettent pas l'essor d'une activité économique significative. Les quelques travaux auxquels peuvent prétendre la population sahraouie sont notamment les activités militaires, le petit commerce, les travaux de construction. Ayant la volonté de poursuivre la lutte de leurs parents, les jeunes sahraouis reviennent majoritairement dans les camps sahraouis malgré ces conditions de vie très fragiles.

LES BESOINS PRIMAIRES DES RÉFUGIÉ-E-S SAHRAOUI S



Equipements en panneaux solaires- camp de Smara.

La population est largement dépendante des programmes humanitaires et de l'aide internationale (provenant notamment d'Algérie, d'Espagne, du Haut Commissariat pour les Réfugié-e-s). Ainsi, les denrées alimentaires et les bidons d'eau reçus sont partagés entre les habitant-e-s des camps sahraouis. Pour ce qui est de l'électricité, plusieurs habitations sont équipées de panneaux solaires, ce qui permet de récupérer un minimum d'énergie électrique.

En fuyant le Sahara occidental sous occupation marocaine, les réfugié-e-s ont fait le choix de l'indépendance politique. Le fait de vivre dans des conditions de vie précaires pendant 37 ans est révélateur de la force et de la ténacité de cette lutte pour l'autodétermination du Sahara occidental. Rappelons que cet exil est vécu comme une étape du projet final de retour dans le Sahara occidental libre.

LE MUR DE LA HONTE ET LE MUSÉE NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

L'un des moments forts de cette mission fut la visite du Mur de la Honte qui sépare les territoires occupés par l'armée marocaine et les territoires libérés. Ce mur a été construit par l'État marocain à partir des années 1980 afin de faire barrage au Front Polisario. Il s'étend aujourd'hui sur 2700 kilomètres au long desquels sont alignés plusieurs centaines de bases militaires et autres systèmes de



Panneau de protestation contre le Mur de la Honte.

surveillance (radars, systèmes d'alarme, etc.). Et ce n'est pas tout ! Une tranchée anti-char et des millions des mines antipersonnel, disséminées de part et d'autre, viennent renforcer ce Mur de la Honte.

En visitant le Musée National de la Résistance, nous avons pu mieux comprendre l'évolution de l'opposition armée sahraouie depuis les premiers mouvements indépendantistes jusqu'à la guerre de libération contre le Maroc menée par le Front Polisario (de 1975 au 6 septembre 1991, date de la mise en oeuvre du cessez-le-feu). Le musée expose également tout un arsenal d'armes marocaines récupérées par les Sahraoui-e-s (chars, avions de combat, mines antipersonnel, etc.). Il faut noter le soutien apporté par l'Europe et la France notamment au Maroc par la vente d'une large partie de cet armement de guerre. Aujourd'hui encore, l'Union Européenne finance le Mur de la Honte sous couvert d'aide à la lutte contre l'immigration irrégulière sur le territoire marocain.



Chars marocains pris par la résistance sahraouie et exposés au Musée de la Résistance.



Association des familles et des disparu-e-s sahraoui-e-s.

LES INSTANCES ÉTATIQUES ET LA VIE CITOYENNE

Lors de cette mission dans les camps sahraouis, la délégation française a rencontré plusieurs représentant-e-s des instances nationales de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Ainsi, nous avons pu visiter le Parlement sahraoui chargé d'élaborer les lois et de contrôler le pouvoir exécutif conformément aux prérogatives que lui confère la Constitution sahraouie. Le Président du Parlement

sahraoui, Khatri Addouh, nous a rappelé la responsabilité de la communauté internationale dans ce conflit et notamment celle de la France qui soutient la colonisation marocaine et les nombreux dénis des droits de l'homme qui s'en suivent. Par ailleurs, nous avons rencontré les représentants du pouvoir exécutifs, dont Abdelkader Taleb, le Premier Ministre de la RASD. Ce dernier a également imputé l'échec de la résolution de ce conflit à la position officielle de la France



Parlement sahraoui.

et a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Au-delà des instances représentatives, le paysage sahraoui est composé de nombreuses associations dont l'Union des femmes, l'Union de la jeunesse et l'association des familles et des disparus sahraouis. Cette dernière association visitée par la délégation française milite pour la libération et le retour en vie des prisonniers politiques détenus au Maroc et dénonce la répression, la torture, les intimidations et les arrestations arbitraires des occupants marocains à l'encontre des Sahraouis dans les territoires occupés.



Fresque murale représentant les prisonnier-e-s politiques sahraoui-e-s - Association des familles et des disparu-e-s Sahraouis.

DE RETOUR EN FRANCE

Une fois de retour en France, la Caravane de la solidarité avec le peuple sahraoui a envoyé une lettre à Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, l'appelant à mettre en application la résolution des Nations Unies portant sur le droit des peuples colonisés à l'autodétermination. Les membres de la délégation française se sont également engagés à sensibiliser l'opinion publique à la question sahraouie. C'est dans cet objectif que la FASTI a organisé la rencontre Regards Croisés du 16 mars dernier et réalise cette brochure consacrée à la question sahraouie.

La lutte indépendantiste du Front Polisario

par Omar Mansour, représentant du Front Polisario en France



DANS QUEL CONTEXTE ET SUR LA BASE DE QUELLES REVENDICATIONS LE FRONT POLISARIO EST-IL NÉ EN 1973?

En 1970, le peuple sahraoui arrive à un point d'affrontement avec les colonisateurs espagnols pour les pousser à hâter la décolonisation du Sahara Occidental au travers d'une mobilisation politique de toutes les forces vives et des composantes des secteurs sociaux, politiques, économiques et religieux.

Le 17 Juin 1970, l'Espagne décide de faire un pas vers l'autonomie, pour gagner du temps et éviter d'avancer

vers le référendum d'autodétermination demandé par les Nations Unies et par le peuple sahraoui. L'Espagne convoque l'Assemblée des Notables pour faire connaître sa déclaration. Mais le Mouvement de libération sahraoui, dans la clandestinité jusque là, organise une manifestation pour contrecarrer cette proclamation et annoncer la revendication d'indépendance du peuple sahraoui.

Les forces coloniales, surprises par la mobilisation sahraouie et par la popularité du mouvement, choisissent la répression, en envoyant la Légion et en ouvrant le feu sur les manifestants. Cela cause des dizaines de morts et de blessés, ainsi que la mise en détention de centaines de militants, parmi lesquels le leader du mouvement, Bassiri (toujours porté disparu aujourd'hui).

De nombreux militants retournent à nouveau à la clandestinité ou prennent le chemin de l'exil pour se réorganiser et créer le Front Polisario le 10 Mai 1973, un mouvement politico-militaire revendiquant l'indépendance du Sahara Occidental. Après deux ans de guerre, l'Espagne comprend qu'il faut négocier et charge son Ministre des Affaires Etrangères, Cortina Mauri, de proposer un cessez-le-feu, un échange de prisonniers et de voir les modalités d'indépendance du territoire. Mais, hélas, le Maroc et la Mauritanie commencent au même moment leurs revendications sur le territoire et le Chef d'Etat espagnol, le général Franco, est gravement malade. L'Espagne ne peut alors pas honorer ses engagements et cède à la pression du Maroc, de la Mauritanie et de la France pour sortir du territoire, en cédant des pouvoirs d'administration et

en acceptant le partage du pays entre le Maroc et la Mauritanie. Alors, les Sahraouis décident de continuer leur lutte de libération contre ces nouveaux colonisateurs.

POUVEZ-VOUS REVENIR SUR LA LUTTE ARMÉE DU FRONT POLISARIO DEPUIS SA CRÉATION JUSQU'À LA SIGNATURE DU CESSEZ-LE-FEU EN 1991.

C'est difficile de résumer 17 années de guerre, de souffrance, de larmes, de défis, d'organisation, mais je voudrais vous dire le plus important. En 1976, pour faire face à cette situation, il y avait une priorité: mettre à l'abri les populations qui avaient été forcées à l'exode et celles qui se trouvaient dans la partie Est du pays, car elles étaient soumises à des bombardements. Nous avons donc demandé à l'Algérie de nous permettre de créer des campements de réfugié-e-s dans la partie Sud-ouest de son territoire. La deuxième priorité consistait à proclamer la République Sahraouie afin d'éviter le vide juridique et dire au monde que nous n'accepterions jamais que notre pays soit divisé et que notre peuple soit condamné à vivre séparé. De plus, il fallait rompre le blocus de l'information, commencer une campagne diplomatique et chercher à ce que notre pays soit reconnu par la Communauté Internationale. Enfin, nous devons résister militairement sur le terrain contre deux pays qui nous encerclaient et cherchaient la liquidation, le génocide.



Femmes sahraouies - camp El Ayoun

Après deux années de guerre, la Mauritanie se retire, fatiguée militairement et ruinée par la guerre, signe un accord de paix avec le Front Polisario et reconnaît la République Sahraouie. Le Maroc, malgré des défaites sévères et la capture par le Front Polisario de 2400 prisonniers parviendra, grâce au soutien de l'administration Reagan, de la France, de l'Arabie Saoudite et de l'Irak, à continuer la guerre jusqu'en 1989. Date à laquelle le

Polisario met en oeuvre un cessez-le-feu unilatéral à la demande du comité des sages de l'Union Africaine et avec un engagement du roi du Maroc, Hassan II, d'accepter la solution pacifique au travers d'un référendum.

Mais, c'est seulement en 1991, tandis que le Maroc est isolé, sous la pression des combats et de la communauté internationale et après avoir vu que la République Sahraouie avait été reconnue comme membre à part entière de l'Organisation de l'Unité Africaine ainsi que par 84 pays, parmi lesquels de grands pays comme l'Inde, la Yougoslavie, le Mexique, le Venezuela, l'Algérie, le Nigeria, le Pérou, la Colombie, que le Maroc a accepté un plan de règlement présenté par les Nations Unies et l'OUA préconisant un cessez-le-feu, l'identification des votants, le retrait des forces militaires, l'organisation d'un référendum, la création de la Minurso (Mission des Nations Unies pour l'Organisation du Référendum) et son installation dans le territoire.

QUELLES ÉTAIENT LES CONTREPARTIES DE LA SIGNATURE DU Cessez-le-feu? QUELS SONT LES OBSTACLES QUI SE SONT DRESSÉS CONTRE LA MISE EN OEUVRE DE CES CONTREPARTIES?



Femmes sahraouies - camp de Smara.

En effet, les contreparties étaient, comme je viens de dire, l'organisation d'un référendum libre, général et transparent, mais, en réalité, une fois que nous avons proclamé le cessez-le-feu, le Maroc a utilisé de nombreux subterfuges, attermoiements et provocations pour retarder l'application du Plan de Règlement, fatiguer la Minurso et la Communauté Internationale (tentative d'imposer de faux votants, pressions contre les notables sahraouis,

renforcement du mur de défense, violation des droits de l'homme dans les territoires occupés). Finalement, quand le Maroc s'aperçoit que la Minurso n'accepte pas les colons marocains comme votants au référendum, il refuse la liste des votants et fait marche arrière sur ses engagements, en cherchant à trouver une solution autre que le référendum.

Avec l'arrivée de Mohamed VI au pouvoir, le Maroc a renoncé officiellement au référendum et a proposé, avec le soutien de Chirac, une autonomie au peuple sahraoui. Nous avons refusé cette proposition marocaine, car nous considérons qu'elle ne se conformait pas avec la légalité internationale. Le Sahara Occidental est un territoire non-autonome, dans lequel les Nations Unies mènent un processus de décolonisation et non pas un territoire sous souveraineté du Maroc. D'autre part, cette volte-face du Maroc a été considérée



dans les territoires occupés comme une provocation inadmissible. Le peuple a alors commencé une Intifada pacifique depuis 2005, qui gagnait de l'ampleur jour après jour, tant dans le territoire du Sahara Occidental qu'au Sud du Maroc, où habitent des populations d'origine sahraouie. Ce soulèvement a atteint son paroxysme avec les manifestations et les protestations massives de Gdeim Izik en octobre 2010, qui ont marqué le début du Printemps Arabe. Cette Intifada a provoqué un blocage total jusqu'à 2007, lorsque le Conseil de Sécurité a organisé de nouvelles négociations, sous les auspices de l'envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies. Nous en sommes aujourd'hui au 8^{ème} round de négociations, sans que cela n'ait abouti à un résultat concret.

Y A-T-IL DES CONVERGENCES ENTRE LA LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI ET D'AUTRES LUTTES INDÉPENDANTISTES DANS LE MONDE? QUI SOUTIENT LE FRONT POLISARIO?

Notre frère jumeau est le peuple de Timor Oriental qui a connu un processus similaire. Nous nous sommes soutenus mutuellement. Mais en Afrique, nous convergions avec tous les mouvements de libération qui ont lutté contre la colonisation: le FLN d'Algérie, le FRELIMO du Mozambique, le PAIGC de Guinée-Bissau, le MPLA d'Angola, l'ANC d'Afrique du Sud, le ZANU-PF du Zimbabwe, la SWAPO de la Namibie, le SPLA du Sud-Soudan, etc. En Amérique Latine, nous avons eu de bon rapports avec le Front Sandiniste, le FMLN du Salvador, ou bien encore avec la Résistance Chilienne, et en Asie avec le Vietnam et la Palestine.

Tous les mouvements cités précédemment et qui aujourd'hui sont en majorité au pouvoir soutiennent notre lutte. Nous avons également un grand mouvement de solidarité en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique et en Amérique Latine.

EST-IL VRAI QUE LORS DU DERNIER CONGRÈS DU FRONT POLISARIO, LA JEUNESSE SAHRAOUIE A MONTRÉ SON IMPATIENCE ET UNE REPRISE DES ARMES N'EST PAS À EXCLURE?

C'est exact. Avec la complicité de certaines puissances, le Maroc empêche, depuis plus de 20 ans, la mise en oeuvre du référendum d'autodétermination. Ce blocage, qui a montré les limites des Nations Unies et entraîné une déception chez la population sahraouie - notamment au sein de la jeunesse -, ne laisse pas beaucoup de marge à la modération du Front Polisario et légitime un éventuel retour aux hostilités.

QUEL EST LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE LA REPRÉSENTATION DU FRONT POLISARIO EN FRANCE?



Tentes traditionnelles sahraouies - camp de Smara.

Le Front Polisario est représenté en France par un Bureau d'information qui a des contacts pour informer le peuple français et ses institutions, ses forces politiques, syndicales et la société civile sur le développement de la question du Sahara Occidental et pour établir des canaux de contacts entre des institutions ou personnes françaises et sahraouies pendant cette période de lutte.

Mais ce bureau permet aussi de préparer les futures relations entre la République Sahraouie et la France une fois le conflit fini, relations que nous espérons prometteuses et multifformes.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS ET DE VOTRE ENGAGEMENT PERSONNEL AU SEIN DE CE MOUVEMENT POLITIQUE ?

Je suis originaire de la ville de Dakhla, sur la côte Atlantique du Sahara Occidental, où j'ai fait mes études primaires et secondaires. J'ai poursuivi des études de Droit en Espagne où j'ai été élu Secrétaire général des Étudiants sahraouis, et en décembre 1975, suite à l'invasion de notre pays par le Maroc et la Mauritanie nous avons rejoint la lutte. J'ai été nommé membre du premier gouvernement sahraoui en Mars 1976 comme Ministre du Transport et ensuite Chef de la Mission Sahraouie en Algérie, Ambassadeur au Venezuela et au Mexique, Ministre des Affaires étrangères et de la Santé, Gouverneur de la Wilaya de Aaiun et Smara, représentant en Espagne et ensuite en France. Actuellement, je suis membre de la direction du Front Polisario.

Pour terminer, je voudrais vous remercier de l'intérêt que vous portez à la cause de la liberté du peuple du Sahara Occidental, et à travers vous exprimer notre reconnaissance à tous les membres de votre association et mes salutations a vos lecteurs. J'exprime l'espoir d'avoir leur soutien à nos droits légitimes et que la France, ce grand pays des libertés, finisse par honorer les grandes valeurs et idéaux de la Révolution Française et par jouer un rôle positif et constructif en faveur des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance et contribuer ainsi a la création d'un grand Maghreb, basé sur le respect de la liberté de chaque peuple, de la démocratie et des droits de l'homme.

LES LUTTES SAHRAOUIES EN FRANCE

► LA PLATEFORME POUR LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL

Cette plateforme regroupe des institutions, des organisations de solidarité internationale, des associations de défense des droits de l'Homme, des mouvements d'éducation populaire et des collectifs d'associations.

En mettant en commun leurs informations, leurs expériences et leurs moyens, ces organisations visent, d'une part, à accroître l'efficacité de leurs actions respectives en direction du peuple sahraoui, tout en respectant la spécificité et l'autonomie de chacun-e et, d'autre part, à renforcer la solidarité existante en France en menant des actions d'information et de sensibilisation auprès des médias et de la population française. Par ailleurs, la plateforme mène des actions d'interpellation auprès des autorités françaises, européennes, internationales pour la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elle a également pour objectif d'obtenir des aides humanitaires dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation, de la santé, de l'artisanat, de l'agriculture et de la culture, correspondant aux besoins exprimés par les réfugiés sahraouis.

Les principes, qui fondent les objectifs et les engagements des membres, sont le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les valeurs de la démocratie et de respect des libertés fondamentales.

Contact : plateformeS0@gmail.com

► L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA RASD (RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE)

L'AARASD a pour objectif de soutenir la lutte du peuple sahraoui jusqu'à l'indépendance du Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Pour cela, l'association mène des actions de sensibilisation auprès de l'opinion publique, des instances politiques nationales et internationales. Elle met également en oeuvre des actions humanitaires dans les camps de réfugié-e-s à Tindouf et permet l'accueil d'enfants sahraouis l'été à Ivry-sur-Seine.

L'AARASD publie un bulletin d'information chaque trimestre : « Sahara Info » <http://www.sahara-info.org/>

Contact : claudemangin@yahoo.fr

► LE CORELSO (COMITÉ POUR LE RESPECT DES LIBERTÉS ET DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL)

Le CORELSO agit sous diverses formes (communiqués, délégations, manifestations) contre les violations des droits de l'homme au Sahara occidental et pour faire appliquer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. L'association publie également des bulletins d'informations : <http://www.arso.org/CORELSO-INFO.htm>

Contact : corelso@yahoo.fr

Il existe également de nombreuses autres associations de solidarité avec les Sahraoui-e-s, au niveau local, régional et national.

LA FRANCE

ET LA QUESTION SAHRAOUIE

par Jean-Paul Le Marec, Secrétaire de la Plateforme pour la Solidarité avec le peuple du Sahara occidental



En France comme dans de nombreux pays en Europe et dans le monde, le peuple sahraoui bénéficie d'une solidarité active, grâce notamment à des associations et des collectivités territoriales. Cette solidarité s'exprime sous diverses formes: projets de coopération; accueil d'enfants sahraouis; parrainage de prisonniers politiques sahraouis; envoi d'avocats aux procès des militants sahraouis; missions civiles d'observation; interventions et délégations au ministère des Affaires étrangères, aux Nations Unies, au Parlement européen; manifestations de soutien.

Mais force est de constater que ce travail militant pour la solidarité avec le peuple sahraoui

n'a pas eu d'écho suffisant dans les médias et que son impact a été trop faible sur les positions du gouvernement français qui constitue actuellement le principal obstacle à une solution au conflit.

DE GISCARD A SARKOZY

Quelques semaines après son entrée en fonction, Nicolas Sarkozy avait déclaré à des journalistes : « Il n'y a pas l'ombre d'une brouille avec le Maroc. Sur le fond, il n'y a pas de changement de la position de la France sur le Sahara ». Effectivement, « même s'il n'a pas été un familier du Royaume comme tant d'autres responsables français », d'après un journal marocain, Nicolas Sarkozy a suivi la voie tracée par son prédécesseur Jacques Chirac. Allié inconditionnel du Royaume et de son souverain, « Chirac El Alaoui », surnom donné par le journal espagnol « El Pais », avait fait des relations entre la France et le Maroc une affaire de famille comme l'avait souligné le journaliste Jean-Pierre Tuquoi dans son livre « Majesté, je dois beaucoup à votre père ».

De façon plus ou moins avouée, les gouvernements français successifs ont toujours soutenu le Maroc. Dans les déclarations publiques,

ils affirmaient leur soutien au droit international et leur respect des résolutions des Nations Unies auxquelles la France ne manquait pas de souscrire en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité. Mais, en même temps, les autorités françaises agissaient en sous-main comme porte-parole des positions marocaines. Aux Nations Unies, le dossier du Sahara occidental a toujours été sous-traité par la diplomatie française. C'est elle qui a exigé, dès l'accord de cessez-le-feu en 1991, que la solution au conflit ne soit pas imposée aux deux parties mais soit « mutuellement acceptable ». Cette contrainte a laissé la possibilité au Maroc de bloquer toute solution politique qui ne lui plaisait pas. Et il ne s'en est pas privé !

Pendant sa présidence, Nicolas Sarkozy a voulu faire légitimer le fait accompli de l'occupation marocaine du Sahara occidental en essayant de mettre le projet marocain d'autonomie au coeur des négociations entre le Maroc et le Front Polisario qui ont démarré en juin 2007 sous l'égide des Nations Unies. Ces négociations n'ont toujours pas abouti car le Maroc a multiplié les manoeuvres d'obstruction et refusé le référendum d'autodétermination avec le soutien du gouvernement français dont l'Ambassadeur au Maroc avait déclaré: « Pour nous, la proposition marocaine d'autonomie, sérieuse et crédible, est celle qui doit nous permettre d'aboutir à un règlement de cette affaire ». Avec leur projet d'autonomie, les autorités marocaines veulent s'arroger le droit de décider du sort du Sahara occidental en lieu et place du peuple sahraoui.

Le gouvernement français a laissé piller en toute impunité les ressources naturelles du Sahara occidental occupé. Il a accepté l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc bien qu'il inclue, en toute illégalité, les eaux territoriales sahraouies. C'est en résistant aux pressions des gouvernements français et espagnol que le Parlement européen a rejeté en décembre 2011 la prolongation de cet accord.

Bien qu'il se fût engagé comme candidat à « promouvoir les libertés et les droits de l'homme sur la scène internationale », Nicolas Sarkozy a gardé une vision très sélective des droits de l'Homme. La France était si peu soucieuse de défendre les droits de l'Homme au Sahara occidental que, depuis le déclenchement du soulèvement populaire de mai 2005 et même après le démantèlement du camp de Gdeim Izik le 8 novembre 2010, elle a empêché l'extension du mandat de la mission des Nations Unies (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental.

Quelles sont les raisons de ce soutien inconditionnel des gouvernements français successifs ? De nombreux arguments ont été avancés: empêcher la fragilisation de la monarchie marocaine; faire barrage à l'influence de l'Algérie dans la région ; maintenir le Maroc dans l'orbite de la France pour contrer l'influence grandissante des Etats-Unis en Afrique... Comme ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy était soucieux de défendre les intérêts commerciaux

et financiers des firmes installées au Maroc ou exportatrices. Effectivement, la France est le premier partenaire commercial du Maroc, le premier créancier public et le premier investisseur étranger (industrie, banques, immobilier, tourisme). Une grande partie de l'économie marocaine est sous le contrôle de capitaux français, notamment dans l'hôtellerie, l'automobile, les télécommunications, l'environnement, sans oublier les ventes d'armes. Comme l'a dit justement le député Jean-Paul Lecoq à l'Assemblée Nationale : « Pour le gouvernement, le marché l'emporte largement sur les droits humains, le commerce l'emporte sur l'autodétermination ». D'autres pays comparables, comme par exemple la Tunisie de Ben Ali, ont eu ce même type de relations commerciales. Mais, avec le Maroc, il y a un plus, comme l'a souligné Jean-Pierre Tuquoi : « La défense des intérêts industriels français n'implique pas forcément le traitement de faveur dont bénéficie le Maroc. Ce dernier doit beaucoup aux compromissions individuelles (...) Le Maroc est le pays où les ministres français se rendent le plus fréquemment (...), le royaume est un lieu de pèlerinage obligé pour les membres du gouvernement français quelle que soit leur couleur politique ». Les relations entre la France et le Maroc sont plus qu'une affaire de famille mais il faut reconnaître que ce sont des relations vraiment « singulières ».

LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT?

Après une campagne électorale qui a fait l'impasse sur les enjeux internationaux, François Hollande a été élu Président de la République. Dans son discours d'investiture, il a déclaré : « La France respectera tous les peuples, elle sera partout fidèle à la vocation qui est la sienne, défendre la liberté des peuples, l'honneur des opprimés ». Le peuple sahraoui, opprimé et colonisé, qui défend sa liberté et sa dignité, attend donc un changement de la politique française concernant la question sahraouie.

Au vu de la campagne électorale et des positions du Parti socialiste, dont François Hollande a été longtemps Premier Secrétaire, on est en droit de s'interroger sur la volonté du nouveau président. Changera-t-il de cap en se dégageant du soutien inconditionnel au Maroc? Ou continuera-t-il la même politique que ses prédécesseurs? La diversité des points de vue au sein du Parti socialiste laisse la porte ouverte aux deux possibilités. L'Internationale socialiste (dont le Front Polisario est membre observateur depuis juin 2008) réaffirme régulièrement « son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ». Fidèle à cette position, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale (avant



Parlementaire sahraouie.

de devenir Premier Ministre), répondait le 8 juin 2010 à l'Association des Amis de la RASD: « Le PS soutient les efforts accomplis par le secrétaire général de l'ONU pour organiser un référendum d'autodétermination (...) Ce différend international concerne l'expression du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Malheureusement, on entend trop souvent un autre son de cloche chez d'autres responsables socialistes et pas des moindres. Au cours de sa visite au Maroc en mars 2012, la première secrétaire du PS, Martine Aubry, a déclaré à la télévision marocaine: « Nous avons toujours appuyé l'initiative marocaine d'autonomie et nous continuerons à le faire si on est au pouvoir». Conduisant



en avril 2012 une délégation de parlementaires européens dans les territoires occupés, le député socialiste Gilles Pargneaux a déclaré à l'agence de presse marocaine Map: « otre visite est l'occasion pour réaffirmer un avis favorable concernant le statut d'autonomie du Sahara ».

LE CHANGEMENT PASSERA PAR NOTRE MOBILISATION

Comme on le voit, les résistances à un changement de politique vis-à-vis du Maroc sont fortes dans l'équipe de François Hollande. Il est donc nécessaire de poursuivre et renforcer notre mobilisation auprès du gouvernement et des élu-e-s à tous les niveaux. Avec l'objectif d'obtenir du gouvernement français un engagement ferme pour le soutien au référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, pour la libération des prisonniers politiques sahraouis et la défense des droits de l'Homme au Sahara occidental qui doit être incluse dans le mandat de la Minurso.

Cette mobilisation s'est exprimée au travers de courriers adressés aux partis présentant des candidats aux élections législatives et par la campagne lancée par l'Association des Amis de la RASD auprès des candidats pour demander la création d'un groupe d'études sur le Sahara occidental à l'Assemblée Nationale. Les résultats

obtenus au Parlement européen avec le rejet de la prolongation de l'accord de pêche UE-Maroc et le soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui constituent un encouragement et un point d'appui pour de nouvelles campagnes d'information et de sensibilisation et des actions (délégations, rassemblements...) pour infléchir la position du gouvernement français et briser le silence des principaux médias qui font preuve de bienveillance, pour ne pas dire de complaisance, à l'égard du Maroc.

Tenant compte de ses liens politiques et commerciaux privilégiés avec le Maroc, la France peut exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il respecte ses engagements et accepte le référendum d'autodétermination. Si le gouvernement français continue à empêcher l'application du droit international, il portera la responsabilité de l'utilisation d'autres moyens d'action par le peuple sahraoui comme la reprise de la lutte armée. Le gouvernement français doit s'engager et s'impliquer plus activement dans les instances internationales pour la mise en oeuvre du référendum d'autodétermination permettant enfin au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son avenir.

EXPOSITION ITINÉRANTE POUR SENSIBILISER ET SOUTENIR LA LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI

TOTASPROD est un mouvement indépendant de créations d'outils de sensibilisation sur les luttes des peuples et les alternatives. TotasProd a réalisé un reportage photo sur le campement de la dignité de Gdeym Izik, le plus grand événement de protestation du peuple sahraoui en 36 ans de lutte (Prix Découverte au Festival international de photoreportage amateur VISA OFF 2011).

Ce travail photographique fait l'objet d'une exposition mobile sous une « khaima », tente traditionnelle sahraouie, symbole de la résistance, et constitue un outil de communication et d'interpellation efficace sur le conflit en cours au Sahara Occidental.

Ainsi, il est possible de louer l'exposition à l'occasion d'actions de sensibilisation, de manifestations culturelles, de festivals et autres événements organisés localement. L'équipe de TotasProd assure le transport, le montage, l'installation et l'animation en lien avec les associations et collectivités organisatrices.

Contacts pour tout devis et réservation : Anthony Jean et Lise Tregloze, totasprod@gmail.com, 07 70 73 41 79.

POUR SE DOCUMENTER SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

► SAHARA OCCIDENTAL, UNE COLONIE EN MUTATION, ÉDITIONS L'HARMATTAN, COLLECTION L'OUEST AFRICAIN, 2008

Militants des droits de l'homme et chercheurs (Algériens, Marocains, Sahraouis et Français) ont entrepris une réflexion pluridisciplinaire au sujet du Sahara Occidental. Trois dimensions ont été examinées. La première consiste à saisir l'histoire et la société sahraouies. La situation dramatique des droits de l'homme dans les territoires occupés par le Maroc, la forte répression sur la population civile et la surexploitation des ressources naturelles font l'objet de la deuxième partie. La géopolitique du Sahara Occidental est finalement traitée pour souligner que le droit international a cédé la place à la compétition des puissances et à leurs intérêts économiques et politiques.

► AVEC LES SAHRAOUI, UNE HISTOIRE SOLIDAIRE DE 1975 À NOS JOURS, RÉGINE VILLEMONT, ÉDITIONS L'HARMATTAN, 2009

Ce livre raconte le chemin parcouru pendant 34 ans par les Sahraouis, en quête de leur liberté aux côtés de tous ceux qui en France, en Europe et en Algérie ont soutenu et soutiennent leur revendication à l'autodétermination et à l'indépendance. Régine Villemont, a été de toutes les étapes de cette solidarité, en créant en octobre 1975, le comité de la Sarthe des Amis de la RASD puis en devenant en 1990, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD.

► SAHARA INFO, BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DES AMIS DE LA RASD

Pour s'abonner à ce journal d'actualité sur la question du Sahara occidental et sur les solidarités en France : <http://www.sahara-info.org/>

► EL PROBLEMA, TÉMOIGNAGE DU PEUPLE SAHRAOUI, documentaire vidéo de Jordi Ferrer et Pablo Vidal, 2010 : <http://www.elproblema.net/>

AUTODÉTERMINATION POUR LE PEUPLE SAHRAOUI

Cette brochure est éditée
par la Commission Nord-Sud
de la FASTI

COORDINATION : Vanessa Fourez
MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Simon Mazurelle

FASTI, 58, rue des Amandiers
75020 Paris 01 58 53 58 53

RETROUVEZ
SUR LE SITE DE LA FASTI,
À LA RUBRIQUE
DE LA COMMISSION NORD-SUD
CES DEUX MODÈLES D'AUTOCOLLANTS,
TÉLÉCHARGEABLES ET IMPRIMABLES.



UNE INITIATIVE DE LA COMMISSION NORD/SUD de la FASTI

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LA COMMISSION NORD/SUD DE LA FASTI ORGANISE À PARIS DES RENCONTRES « REGARDS CROISÉS » OUVERTES À TOU-TE-S. PLUSIEURS SPÉCIALISTES - MILITANTS ASSOCIATIFS, HISTORIENS, JOURNALISTES - VIENNENT PARTAGER LEURS CONNAISSANCES SUR LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE PLUSIEURS PAYS DITS « DU SUD ».

IL S'AGIT DE DÉCRYPTER, ENTRE AUTRE, LES FORMES DE NÉOCOLONIALISME QUI MAINTIENNENT CES PAYS SOUS DOMINATION ET DE METTRE EN AVANT LES LUTTES ET MOBILISATIONS MENÉES PAR LES POPULATIONS.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES PROCHAINES INVITATIONS AUX RENCONTRES « REGARDS CROISÉS » AINSI QUE LES DIFFÉRENTES ACTUALITÉS DE LA COMMISSION NORD/SUD, MERCI DE CONTACTER VANESSA FOUREZ : v.fourez@fasti.org - 01 58 53 58 50.